

AFFAIRE N° 22

1°) RATIFICATION de deux marchés de gré à gré avec la Société d'Importation des Pharmaciens Réunis

Le Maire donne lecture du rapport.

Messieurs,

Je vous demande la ratification de deux marchés de gré à gré, passés avec la Société d'Importation des Pharmaciens Réunis pour fourniture de médicaments faite en Novembre et Décembre, à l'Hôpital Saint-Jacques, savoir:

- Marché de gré à gré du 30 Décembre 1960
approuvé le 21 Février 1961 63.960 Fr
- Marché de gré à gré du 30 Décembre 1960
approuvé le 23 Février 1961 59.586 Fr

*Vu:
M. Denis le 20 juillet 1961
P. le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Générale
Signé: R. Bolotte*

Le Maire,
Signé: Gabriel MACE.

Adopté à l'unanimité.

2°) RATIFICATION des marchés de gré à gré passés avec la SEGEFOM et appro-
bation des devis estimatifs

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir ratifier deux marchés passés avec la SEGEFOM et d'approuver les devis estimatifs qui y sont joints, savoir:

- 1°) Marché de gré à gré du 29 Janvier 1960 approuvé le 13 Avril 1960 pour aménage-
ment du chemin des Hauts de Saint-François (travaux préparatoires) pour un
montant de 2.421.755 Fr CFA
- 2°) Marché de gré à gré du 29 Janvier 1960 approuvé le 13 Avril 1960 pour aména-
gement du chemin des Hauts de Saint-François (travaux de revêtement) pour un
montant de 3.130.400 Fr CFA

*Vu
M. Denis, le 3 juillet 1961
Le Chef de Bureau
Signé: K. Kumbé*

Le Maire,
Signé: Gabriel MACE.

Adopté à l'unanimité.

3°) AUTORISATION de passer un marché:

- avec la Maison PATEL pour fourniture de mobilier scolaire pour un montant de 1.471.000 Fr
- RATIFICATION d'un marché passé avec les Entreprises J. TOMI & Fils pour fourniture de matériel scolaire, pour un montant de: 3.087.000 Fr
=====
- Ratification d'un marché passé avec Jean TARDIF pour fourniture d'un hangar métallique pour casernes des Pompiers, marché en date du 15 Mai 1961, approuvé le 18 Mai 1961, pour un montant de... 1.550.000 Fr
=====
- Ratification d'un marché passé avec la SEGEFOM pour pose d'un hangar métallique pour caserne des Pompiers et construction d'un égout pour évacuation des eaux usées, marché approuvé le 25 Février 1961.....
..... 1.002.345 Fr
=====
- et pour l'aménagement des casernes des Pompiers, marché du 19 Mai 1961 approuvé le 3 Juin 1961 3.582.843 Fr
=====

*Approuvé
H. Denis, le 11/05/61
P. le Maire et par délégation
Le Secrétaire Général
Signé: P. Polotte.*

Le Maire,
Signé: Gabriel MACE.

Adopté à l'unanimité.